

BREVET PROFESSIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DES PLASTIQUES | CAPACITE: C. 1 - S'INFORMER

TRAVAIL DEMANDÉ	CONDITIONS, RESSOURCES	INDICATEURS D'ÉVALUATION
C. 1 - 1 : <u>COLLECTER ET EXPLOITER L'INFORMATION</u> :	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser le dossier de production - Dossier de production N.B.: Ce dossier de production comportera : <ul style="list-style-type: none"> * Le dessin de définition du produit. * La nature des matières d'œuvre * Les moyens de production * Les fiches de fabrication * Les quantités à produire * Les délais * Les critères de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> - Les données nécessaires à la production, compte tenu des exigences et des décisions à prendre, sont sélectionnées. - Les moyens d'information sont exploités périodiquement
C. 1-1-2 :	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher les informations complémentaires pour : <ul style="list-style-type: none"> * maîtriser la production demandée * assurer la sécurité des personnes et des matériaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Accès aux moyens d'information (documents techniques, régles de sécurité et d'hygiène, conditions de travail, banques de données, ...). - L'ensemble des données collectées permet d'assurer la production
C. 1 - 2 : <u>IDENTIFIER LES MATIÈRES D'ŒUVRE</u> :	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier la présence, la disponibilité et la conformité des matières d'œuvre nécessaires pour la production demandée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier de production (idem à C. 1-1-1) - Fichiers des matières d'œuvre - Etat des stocks

BREVET PROFESSIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DES PLASTIQUES | CAPACITE: C. 1 - 6'INFORMER

TRAVAIL DEMANDÉ	CONDITIONS, RESSOURCES	INDICATEURS D'ÉVALUATION
C. 1 - 3 : IDENTIFIER LES MACHINES, LES OUTILLAGES, LES PERIPHERIQUES.	<p>C. 1-3-1.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître les matériels , les outils , les outillages , les périphériques <p>C. 1-3-2.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître les éléments constitutifs d'un matériel , d'un outillage . <p>C. 1-3-3.</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que les capacités des matériaux et l'état des outillages sont adaptés à la fabrication demandée . 	<ul style="list-style-type: none"> - Les dossiera techniques relatives aux matériels * aux outillages * aux périphériques - Les normalisations , les symbolisations , les codes spécifiques - L'identification des matériels , des outillages et des périphériques est correcte , - Le vocabulaire approprié est utilisé .
C. 1 - 4 : CLASSEZ LES INFORMATIONS LIÉES À SES ACTIVITÉS.	<p>C. 1-4-1.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner les informations utiles à son domaine d'activité <p>C. 1-4-2.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser une méthode de classement et de mémorisation facilitant la reconstitution d'informations 	<ul style="list-style-type: none"> - Documentations - Les informations sont sélectionnées judicieusement et la documentation est établie avec méthode , - La mise à jour des documentations est faite méthodiquement et le classement permet une restitution rapide des informations .

BREVET PROFESSIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DES PLASTIQUES | CAPACITE: C. 2 - COMMUNIQUE

TRAVAIL DEMANDE	CONDITIONS, RESSOURCES	INDICATEURS D'ÉVALUATION
C. 2 - 1 : REPÉRER LES MATIÈRES D'ŒUVRE, LES PRODUITS 1. - Assurer le repérage des matières d'œuvre et des produits, avant, en cours et en fin de production.	- Les matières d'œuvre, les produits - Les moyens de repérage - Les codes spécifiques	- Le repérage est fait conformément aux instructions requises .
C. 2 - 2 : COMPLÉTER LES DOCUMENTS TECHNICO- C. 2-2-1. - Tenir à jour les fichiers relatifs : » à la production » à la maintenance	- Les fiches de production - Les fiches de maintenance préventive - Les moyens de communication	- La consignation des informations est établie sans ambiguïté .
C. 2-2-2. - Réaliser la saisie et la transmission d'informations relatives notamment à l'établissement d'indicateurs de gestion		
C. 2 - 3 : RENDRE COMPTE D'ANOMALIES, DE DYSFONCTIONNEMENTS EVENTUELS 1. - Consigner les anomalies ou les dysfonctionnements constatés - Informer les services compétents	- Les moyens de communication - L'organigramme de l'entreprise - La liste des intervenants et leur qualification	- Le compte rendu est objectif, précis et concis. Il est transmis aux services concernés par les moyens les mieux adaptés .

BREVET PROFESSIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DES PLASTIQUES | CAPACITE: C. 2 - COMMUNIQUER

TRAVAIL DEMANDE	CONDITIONS, RESSOURCES	INDICATEURS D'ÉVALUATION
C. 2 - 4 : PROPOSER DES SOLUTIONS SUSCEPTIBLES D'APPORTER DES AMÉLIORATIONS :	<ul style="list-style-type: none"> - Informer les partenaires d'améliorations envisageables en rapport: <ul style="list-style-type: none"> * à la sécurité et l'hygiène * aux conditions de travail * aux installations * aux processus de production * à l'amélioration de la qualité . 	<ul style="list-style-type: none"> - La cohérence et la justification des propositions qui sont envisagées
C. 2 - 5.1 TRANSMETTRE DES CONSIGNES, DES INFORMATIONS :	<ul style="list-style-type: none"> - Informer les partenaires concernés : <ul style="list-style-type: none"> * des tâches à réaliser * des risques relatifs : <ul style="list-style-type: none"> - aux produits mis en œuvre - aux matériaux et aux installations - aux manipulations , aux transports - aux fûts et aux stockages 	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations transmises sont précises et sans ambiguïté .
C. 2-5-1.	<ul style="list-style-type: none"> - Documentations sur les matériaux et les installations de sécurité - L'implantation des matériaux et des installations de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - La situation des matériaux et des installations de sécurité est indiquée sans erreur .
C. 2-5-2.	<ul style="list-style-type: none"> - Désigner et situer le matériel et les installations de sécurité 	

BREVET PROFESSIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DES PLASTIQUES	CAPACITE: C.3 - ORGANISER PRÉPARER	
TRAVAIL DEMANDE	CONDITIONS, RESSOURCES	INDICATEURS D'ÉVALUATION
C. 3 - 1 : ORGANISER LA FABRICATION DANS LE CADRE DU PLAN DE CHARGE :		
C. 3-1-1.	<ul style="list-style-type: none"> - Le dossier de fabrication (Idem à C.1-1-1.) avec : <ul style="list-style-type: none"> - Le processus opératoire - Les conditions de réalisation - Les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène , 	<ul style="list-style-type: none"> - Les différentes étapes , leur chronologie et leurs interactions sont identifiées .
C. 3-1-2.	<ul style="list-style-type: none"> - Le plan de charge 	<ul style="list-style-type: none"> - Les modifications des phases de travail sont cohérentes et justifiées .
C. 3 - 2 : S'ASSURER DE LA PRÉPARATION DES MATIÈRES D'ŒUVRE , DES OUTILLAGES , DES PERIPHERIQUES :		
	<ul style="list-style-type: none"> - Le dossier de production - idem à C. 1-1-1 , avec : <ul style="list-style-type: none"> - Les dernières techniques relatives : <ul style="list-style-type: none"> * aux matières d'œuvre , * aux outillages , * aux périphériques . - Le processus opératoire 	<ul style="list-style-type: none"> - La préparation des matières d'œuvre , des outillages , des périphériques est conforme aux exigences de la production .

BREVET PROFESSIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DES PLASTIQUES	CAPACITE: C. 3 - ORGANISER PREDPWER	
TRAVAIL DEMANDE	CONDITIONS, RESSOURCES	INDICATEURS D'ÉVALUATION
C. 3 - 3 : 6'ASSURER DE LA PRÉPARATION DU (OU DES) POSTE(S) DE TRAVAIL :		
C. 3-3-1.	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier et/ou procéder à l'organisation des postes de travail et à leur implantation . <ul style="list-style-type: none"> * Idem à C. 3-2 avec : <ul style="list-style-type: none"> * Les fiches de sécurité et d'ergonomie ! * Les cahiers de notes documentaires de l'I.N.R.G.. * Les données technico-économiques . 	<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation et l'implantation des postes de travail sont rationnelles .
C. 3-3-2.	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des dispositions permettant d'améliorer : <ul style="list-style-type: none"> * Les conditions de travail , * La sécurité des personnels ; * Les aires de travail et les dégagements de circulation ! * Le rapport qualité/cost dans le cadre de l'utilisation optimale des installations . 	<ul style="list-style-type: none"> - Les propositions formulées sont cohérentes et justifiées .
C. 3 - 4 : DÉPOSER , METTRE EN PLACE , RACCORDER LES OUTILLAGES , LES PERIPHERIQUES		
	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier et/ou mettre en conditions de service les outillages, les périphériques et les accessoires nécessaires à la production , <ul style="list-style-type: none"> - Dossiers techniques relatifs : <ul style="list-style-type: none"> * aux moyens de production , * aux outillages , * aux périphériques . - Les modes opératoires . - Les moyens et outillages nécessaires . - Les fiches de sécurité et d'ergonomie concernant , entre autres , celles relatives aux manipulations . 	<ul style="list-style-type: none"> - La dépose et/ou - Le montage opérationnel des outillages , des périphériques , des accessoires , est réalisé dans le respect du mode opératoire , des consignes de sécurité et des règles d'ergonomie .

BREVET PROFESSIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DES PLASTIQUES		CAPACITE: C.3 - ORGANISER · PRÉPARER
TRAVAIL DEMANDE	CONDITIONS, RESSOURCES	INDICATEURS D'ÉVALUATION
<u>C. 3 - 5 : REALISER LES RÉGLAGES :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier et/ou assurer les réglages et les interventions nécessaires pour obtenir la production demandée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Idem à C. 3-4 avec : <ul style="list-style-type: none"> * les matériaux et les moyens de réglage * les fiches de production * les matières d'œuvre et les fiches techniques correspondantes.
<u>C. 3 - 6 : PARTICIPER À LA MISE AU POINT DES OUTILLAGES ET DE LA FABRICATION :</u>		<p>Lors de la mise au point d'un outil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réglages sont effectués méthodiquement - La consignation et la transmission des conditions de mise en point, ainsi que des observations, est rigoureuse. - La vérification des premières places obtenues est méthodique. - Les paramètres, les conditions du travail, le mode opératoire sont consignés sur les fiches de fabrication.
<u>C. 3 - 7 : TRANSMETTRE UN SAVOIR - FAIRE :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Montrer les tâches à effectuer, et expliquer leur finalité. - Faire réaliser la tâche. - Vérifier, éventuellement corriger et faire recommencer. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'aptitude à transmettre un savoir-faire est valable. - Consignes et procédures pour la tâche à montrer. - Règles de sécurité. - Moyens matériels et pédagogiques.

BREVET PROFESSIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DES PLASTIQUES		CAPACITE: C. 4 - CONDUITE -
TRAVAIL DEMANDE	CONDITIONS, RESSOURCES	INDICATEURS D'ÉVALUATION
C. 4 - 1 : ASSURER LA MISE EN ROUTE ET/OU LA CONDUITE ET/OU L'ARRÊT D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION :		
C. 4-1-1.	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier l'état de conformité des matériels et des outillages pour assurer la fabrication . 	<ul style="list-style-type: none"> - Idem à C. 3-6 avec : <ul style="list-style-type: none"> * Les dossiers techniques les matériels ! * Les connaissances particulières de sécurité , la fiche de fabrication , les critères de qualité ,
C. 4-1-2.	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité installés sur les matériaux . 	<ul style="list-style-type: none"> - La production est conforme aux exigences de qualité , de délai , de quantité .
C. 4-1-3.	<ul style="list-style-type: none"> - Obtenir , dans les meilleures conditions , une production conforme aux exigences définies dans la fiche de fabrication . 	
C. 4-1-4.	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer des contrôles systématiques de la fabrication réalisée pour garantir la qualité . 	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à l'arrêt méthodique d'une fabrication en veillant à préserver le personnel , le matériel , l'outilage et l'environnement .
C. 4-1-5.		<ul style="list-style-type: none"> - Les procédures d'arrêt et les consignes de sécurité sont respectées .

BREVET PROFESSIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DES PLASTIQUES		CAPACITE: C.	4 - CONDUIRE
TRAVAIL DEMANDE	CONDITIONS, RESSOURCES	INDICATEURS D'ÉVALUATION	
<u>C. 4 - 2 : OPTIMISER LA PRODUCTION</u>	<p><u>C. 4-2-1</u></p> <p>Utiliser les résultats d'observations et d'analyses pour proposer des améliorations, en liaison avec l'équipe de travail et les autres services de l'entreprise.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résultats d'analyses. - Compte rendu des fabrications précédentes - Dossiers techniques concernant : <ul style="list-style-type: none"> * les matériaux, * les outillages, * les matières d'œuvre - Consignes générales et particulières. - Organigramme de l'entreprise et domaines de compétence des interlocuteurs, <p><u>C. 4-2-2</u></p> <p>Netter en œuvre des consignes, des instructions pour assurer, dans les conditions optimales, et en toute sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Les stockages de matières d'œuvre et de produits finis, * les circulations dans l'atelier de production, * les accès aux postes de travail. <p><u>C. 4-2-3</u></p> <p>Tenir compte des compétences et des qualifications afin de répartir les tâches dans une situation professionnelle donnée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les propositions formulées doivent être cohérentes. <ul style="list-style-type: none"> - L'application des consignes est rigoureuse, méthodique et doit conduire à une optimisation des postes de travail et à une amélioration des conditions du travail. <ul style="list-style-type: none"> - Niveau et aptitude de chacun des membres de la qualification des membres de l'équipe de travail. - Une situation professionnelle pour une production donnée. 	<p><u>C. 4 - 3 : ASSUNIR LE SUIVI DE LA PRODUCTION EN RELATION AVEC LE PLANNING PRÉVISIONNEL</u></p> <p>Prendre les mesures nécessaires pour assurer la coordination entre la fabrication en cours par rapport aux prévisions du planning, et si besoin, informer les services fonctionnels.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le planning prévisionnel. - Les moyens d'information. <ul style="list-style-type: none"> - Les mesures prises sont judicieuses et justifiées.

BREVET PROFESSIONNEL DE MISE-EN ŒUVRE DES PLASTIQUES		CAPACITE: C.4 - CONDUIRE -
TRAVAIL DEMANDE	CONDITIONS, RESSOURCES	INDICATEURS D'ÉVALUATION
<u>C. 4-4 : REMEDIER AUX ANOMALIES CONSTATÉES ET/DU PRENDRE LES MESURES DE SAINEGARDE :</u>		
<u>C. 4-4-1 :</u> - Constatier ' s'il y a lieu ' la (ou les) anomalies (s) en cours de fabrication.	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodes de recherches , d'analyse et de correction des diverses anomalies . - Consignes de sécurité et procédures d'urgence . - Documentations techniques relatives aux moyens de production . - Moyens d'intervention et de communication nécessaires . - Organigramme de l'entreprise et domaine de compétence des différents interlocuteurs . 	<p>Dans le cas d'une anomalie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes de recherche , d'analyse et de correction sont rigoureuses .
<u>C. 4-4-2 :</u> - Localiser l'origine de l'anomalie ; - Prendre les mesures de sauvetage ; - Rechercher la cause de l'anomalie constatée .		<ul style="list-style-type: none"> - L'application et l'exécution des mesures appropriées permet de retrouver une fabrication conforme aux exigences de qualité .
<u>C. 4-4-3 :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Dans le cas d'un incident ponctuel : - prendre rapidement les mesures nécessaires pour retrouver une fabrication correcte . - Dans le cas d'une anomalie durable et / ou importante : - faire appel aux services compétents . 	

BREVET PROFESSIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DES PLASTIQUES	CAPACITE: C-5 - CONTRÔLER, DIAGNOSTIQUER	
TRAVAIL DEMANDE	CONDITIONS, RESSOURCES	INDICATEURS D'ÉVALUATION
<u>C. 5-1 : VÉRIFIER LA CONFORMITÉ DES MATIERES D'ŒUVRE ET DES PRODUITS.</u>	<p>- Les éléments du cahier des charges nécessaires aux exigences de qualité</p> <p>- Les riches techniques relatives aux matières d'œuvre et / ou aux produits.</p> <p>- Les matières d'œuvre.</p> <p>- Les produits finis.</p> <p>- Les moyens de contrôle nécessaires</p>	<p>Sur le site de la fabrication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La conduite des tests et/ou des contrôles est méthodique ; l'expression des résultats est cohérente, compte tenu des moyens utilisés et de la précision recherchée.
<u>C. 5-1-2.</u>	Déceler la cause des anomalies constatées sur les produits .	<ul style="list-style-type: none"> - L'analyse des anomalies est faite avec méthode .
<u>C. 5-2 : PARTICIPER ACTIVEMENT À LA GESTION DE LA QUALITÉ :</u>		
<u>C. 5-2-1 :</u> Identifier les causes influençant la sécurité , la qualité , la productivité .	<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de sécurité . - Les critères de qualité imposés par le cahier des charges . - Le service qualité de l'entreprise . - Les comptes rendus des améliorations antérieures . - Les résultats d'essais , de contrôles , d'analyses , ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Les améliorations proposées sont pertinentes .
<u>C. 5-2-2 :</u> Proposer éventuellement des solutions facteur de progrès étudiées de façon individuelle et/ou collective .		

BREVET PROFESSIONNEL DE MISE EN ŒUVRE DES PLASTIQUES		CAPACITE: C-6 - MAINTENIR EN BON ETAT
TRAVAIL DEMANDE	CONDITIONS, RESSOURCES	INDICATEURS D'ÉVALUATION
<u>C. 6 - 1 : ASSURER LA MAINTENANCE PRÉVENTIVE</u>	<u>DES MOYENS DE PRODUCTION :</u> - Réaliser les interventions de maintenance de 1 er et 2 ème niveaux en respectant les consignes d'hygiène, de sécurité et en préservant l'environnement . - Prévenir, en temps utile, les services spécialisés d'une intervention à effectuer . <u>C. 6 - 2 : REALISER LES DÉPANNAGES QUI RELÈVENT DE SA COMPÉTENCE :</u> - Effectuer la réparation dans les limites qui lui sont définies .	<ul style="list-style-type: none"> - Les dossiers techniques des moyens de production . - Les instructions de maintenance . - Les matériaux , les outillages et les produits nécessaires . - Les notices techniques relatives aux produits de lubrification et d'entretien . - L'organigramme des services spécialisés et/ou le répertoire des intervenants extérieurs à l'entreprise . - Les moyens de communication . <ul style="list-style-type: none"> - Les instructions nécessaires à la réparation . - Les matières d'œuvre et/ou les éléments standard appropriés . - Les moyens et les outillages adaptés ainsi que leur documentation tachuelle .
		<ul style="list-style-type: none"> - Les opérations de maintenance sont effectuées méthodiquement et conformément aux consignes reçues et aux consignes de sécurité . - L'ordre et la propreté du poste (s) de travail sont assurés . - Les services spécialisés sont informés à bon escient . <ul style="list-style-type: none"> - La réparation est réalisée correctement et conformément aux exigences de sécurité .